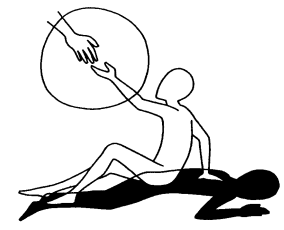


ALERPI



Accueil, Logement Et Réinsertion de Personnes Isolées

Association : V144.F78.TI Metz d'intérêt général

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du Jeudi 14 juin 2018 à 18h

Invités	Présents	Pouvoirs	
		Pris en compte	Non pris en compte
238	45	17	3*

*défaut de paiement de cotisation (fixée à 5 euros) ou de versements de dons en 2016 /2017

Jacques Sidobre, président d'Alerpi, ouvre la séance en remerciant l'assemblée, pour sa présence et son soutien sans faille à Alerpi depuis de nombreuses années, puis distribue l'exposé des interventions sur support papier et recourt au diaporama pour les schémas et tableaux explicatifs.

1. Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Générale

→Il est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Rapport moral

→2 nouveautés :

- **Une implication concrète du groupe de résidents dans la vie à Alerpi et une solidarité active entre eux** (travaux de peinture, pose de plaques à induction dans 8 studios, confection régulière de repas collectifs conviviaux...)
- **Un renforcement de relations fructueuses avec l'administration pénitentiaire** suite à la rencontre avec trois juges d'application des peines et le directeur du SPIP de Moselle. Un règlement des placements extérieurs, à l'initiative de Michel Tournier, précise notre positionnement, notamment en matière de durée du placement (17/26 résidents en placement extérieur en 2017).

→2 préoccupations

- **Des échanges à améliorer**, au bénéfice du résident, avec les conseillers d'insertion (dialogue, rapidité dans le retour des informations ...)
- **Un renforcement de l'équipe de permanents**, de jour comme de nuit, notamment au moment des fêtes et des vacances, par la recherche de nouveaux bénévoles.

→IL est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Rapport d'activité

- **Occupation des studios en 2017** : 26 personnes dont une femme (contre 22 en 2016) pour un taux d'occupation de 7,9.
- **Relance de la collaboration avec les conseillers d'insertion en prison** : 121 demandes d'hébergement et 40 entretiens menés.
- **Diversification de la provenance des résidents**, le plus souvent originaires du Grand Est.
- **Admission à Alerpi** : le critère d'isolement des personnes sortant de détention est particulièrement pris en compte (50 % ont un passé de SDF).

- **Aide soutenue** en prévision de l'installation au départ d'ALERPI : ressources, santé, emploi, logement.

→ **IL est approuvé à l'unanimité des présents.**

4. Bilan financier 2017

Le bilan 2017 est équilibré : une fois de plus il est à noter la fidélité du soutien financier des donateurs particuliers, la pérennisation des subventions, émanant essentiellement de la Justice, le paiement régulier des loyers par les résidents, la valorisation comptable des dons des bénévoles, l'octroi d'une aide au logement par la CAF.

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) ne nous a pas été réaccordé en 2017.

→ **IL est approuvé à l'unanimité des présents.**

5. Rapport des vérificateurs aux comptes : Noël Bour et Catherine Streb, proposent d'approuver les comptes, de donner quitus aux trésoriers et de les féliciter pour leur compétence et leur dévouement (1050 enregistrements ont été dénombrés !)

6.

→ **IL est approuvé à l'unanimité des présents.**

6. Budget prévisionnel 2018 : Il est évalué à 128 462 euros

7. Election des vérificateurs aux comptes pour un an.

→ Le renouvellement pour un an de Noël Bour et de Catherine Streb dans leur rôle de vérificateurs aux comptes a été approuvé à l'unanimité des présents.

8. Etat d'avancement des travaux et des projets : sur 2017 /2018

- aménagement terminé du « studio polyvalent », financé en partie par la Fondation de France
- réfection en cours de la salle de réunion, financée en partie par la Congrégation de Peltre
- peinture à venir de la salle de réunion et réfection du sol de la salle d'accueil, financés sur fonds propres

9. Renouvellement du Conseil d'administration :

→ la réélection pour 3 ans (2021) des 5 membres sortant du CA a été ratifiée à l'unanimité des présents.

En conclusion, un merci particulier à Raoul pour la conception du nouveau triptyque (disponible à ALERPI pour diffusion !) et aux permanents fidèles à leur poste et à leurs responsabilités respectives.

L'ordre du jour épuisé, les conversations particulières se sont poursuivies autour d'un pot très apprécié !

Rappels :

- L'ensemble des documents distribués en AG sont consultables sur le site : alerpi.fr
- Les reçus fiscaux de l'année en cours seront adressés en **février 2019** par mail ou courrier.
- Pensez à nous communiquer tout changement d'adresse ou de mail.

Monique FUND, Jacques SIDOBRE

12. Rue Maurice Barrès 57000 Metz. Tél : 09 51 40 78 22 & 06 33 11 48 71

alerpi.barres@gmail.com